

BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2015

AFFAIRES MUNICIPALES

Prévention des incendies

Du 4 au 10 octobre se tenait la semaine de prévention des incendies. Nous tenons à rappeler aux citoyens que la prévention des incendies est l'affaire de tous à tout moment.

Saviez-vous que :

- La majorité des incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort
- La fumée peut prendre seulement 3 minutes pour envahir toute la maison
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu
- Le seul moyen d'être averti à temps est d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel
- La consommation excessive d'alcool ou de drogue est la cause du tiers des incendies mortels.

Rappelons quelques consignes avant la venue de l'hiver:

Chauffage au bois; assurez-vous que votre cheminée est propre (nettoyez celle-ci à chaque automne) et utilisez toujours du bois sec.

Avertisseurs de fumée; assurez-vous du bon fonctionnement de ceux-ci et changez les piles à chaque automne, au changement d'heure par exemple. Vous devez avoir au moins un avertisseur à chaque étage et plus spécifiquement à proximité des chambres à coucher.

Avertisseurs de monoxyde de carbone; pour ceux qui chauffent au bois, aux granules, à l'huile ou au propane ; un avertisseur de monoxyde de carbone est requis et les consignes d'usages et d'entretiens annuels sont les mêmes que pour les avertisseurs de fumée. Pour ce qui est d'une alarme au monoxyde de carbone; évacuez rapidement et ventilez les lieux

En résumé, en situation d'urgence, il y a des gestes déterminants à accomplir pour assurer votre sécurité :

- Toujours garder son calme
- Avoir à portée de main des extincteurs pour usage rapide lors de feux naissants (ex feu de cuisson)
- Toujours prévoir 2 issues sur l'extérieur afin de permettre une évacuation rapide.
- S'assurer que les corridors donnant accès aux issues sont libres en tout temps.

Nous vous rappelons que la municipalité de La Patrie possède le règlement # 82-15 stipulant entre autres l'obligation d'avoir un ou des avertisseurs de fumée ainsi qu'un ou des avertisseurs de monoxyde de carbone lorsque requis. Le but de ce règlement étant bien sûr de sauver des vies.

Licence pour chien et règlement sur le bruit et nuisance

Rappel à tous les propriétaires de chien : veuillez vous assurer d'avoir une licence annuellement renouvelable pour votre animal de compagnie en inscrivant celui-ci au bureau municipal.

Bruit: Un animal qui aboie, hurle ou dont les cris réitérés peuvent nuire au confort ou au repos d'une personne du voisinage est considéré comme une nuisance et une telle situation est prohibée.

Nous désirons également vous informer que vos chiens ne doivent pas être en liberté hors de votre propriété et toujours être en laisse lors de vos promenades et qu'ils ne doivent constituer en aucun cas une menace pour les passants ou une nuisance pour quiconque ainsi que pour l'environnement.

Collecte des gros déchets

Nous vous rappelons que la date de collecte des gros rebus est le mercredi 21 octobre prochain.

Bulletin municipal: Vous désirez faire paraître un mot dans le bulletin municipal mensuel ; LeJaseur.LaPatrie@hsfgc.ca ou déposer votre message au bureau municipal.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Message du conseil de la Fabrique de la Paroisse de La Patrie :

Dîner paroissial - Nous vous invitons le dimanche 18 octobre 2015 de 12 h 00 à 14 h 00 à notre dîner paroissial.

Le coût est de 12 \$/adulte, 6 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les enfants de 5 ans et moins.

Plusieurs bénévoles œuvrent déjà à la préparation de ce repas, venez les encourager!

Vous êtes tenté de donner un coup de main, contactez Lisette Prévost 888-2357, Yvonne Langlois 888-1020 ou le bureau de la Fabrique : 888-2231.

Aussi, des travaux d'entretien sur l'église et au presbytère sont à faire en 2015-2016, pour en avoir une idée et prêter assistance, nous vous invitons à contacter la secrétaire au bureau de la Fabrique ; 888-2231.

Vente de billets - Des bénévoles vous offriront des billets au coût de 5\$ pou 6 billets. Merci de les encourager. Les prix à gagner sont: 300 \$, 200 \$ et une guitare acoustique. Le tirage se fera lors du dîner paroissial le 18 octobre. Des billets seront aussi en vente au dîner paroissial. Merci !

Dons en bois de chauffage pour le presbytère - Le presbytère est loué à un bas prix, car des conditions spéciales sont inscrites sur le bail, entre autres, devoir chauffer au bois pour que cela coûte moins cher en frais d'électricité. Il est à noter aussi que le bureau de La Fabrique est encore dans la bâtisse. Si le presbytère n'était pas loué, nous devrions utiliser le chauffage électrique plus que la moitié du temps ce qui augmenterait considérablement les coûts de chauffage.

Pour ces raisons, la Fabrique a grandement besoin de vos dons de bois de poêle.

Nous comptons sur votre compréhension. Pour plus de détails, contactez le bureau de la Fabrique au 888-2231 et Nicole vous mettra en contact avec un gestionnaire.

Cueillette de bouteilles / cannettes vides consignées - Comme à chaque automne, la Fabrique procèdera à la cueillette le samedi 24 octobre dès 9h00. Nous apprécions quand vous laissez vos sacs/boîtes à la vue dans votre cours. Des dons en argent sont aussi acceptés.

Merci à vous tous et toutes de nous lire et de nous encourager.

Le Conseil de Gestion; Lisette Prévost, André Jetté, Marc Poulin, Mario Audet et Germain Labbé

Message de Patrice Amyot concernant le badminton :

Bonjour tout le monde,

J'ai une bonne nouvelle pour ceux et celles qui aimeraient participer au badminton cet automne, nous sommes déjà 10 joueurs inscrits. J'ai contacté la direction de l'école et le gymnase est disponible. L'assurance responsabilité annuelle coûte 109 \$ et nous avons en banque un montant de 131 \$ de la saison passée. Donc nous n'aurons qu'à déboursier la somme équivalent à 30 \$ la soirée pour la location du terrain. Pour la saison d'hiver, ce sera pareil, nous n'aurons que la location à payer, car l'assurance couvre jusqu'à la fin des classes en 2016.

La saison d'automne pourrait débuter mardi le 20 octobre à 18 h 30 pour se terminer à la mi-décembre.

SVP, faites-moi savoir dès que possible si vous êtes partant et parlez-en à ceux et celles qui pourraient être intéressés. Au plaisir d'avoir de vos nouvelles!

Patrice Amyot
819 888-0210

REMERCIEMENT et ÉVÈNEMENT PASSÉS

Retour sur la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec.

Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFCA) a ouvert les portes d'une propriété forestière située à La Patrie, le 13 septembre dernier, à l'occasion de la 13^e édition de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'Union des producteurs agricoles.

C'est 346 visiteurs qui nous ont fait l'honneur de leur visite malgré la météo incertaine et la distance, pour découvrir les activités et quelques partenaires liés à l'aménagement de la forêt privée.

Les participants ont pu en apprendre davantage sur le mesurage des bois, s'exercer à identifier nos principaux arbres, échanger avec les différentes organisations sur les services offerts, tout en découvrant des produits de qualité dérivés de la forêt, des plus surprenants et délicieux. Les invités ont également eu l'occasion de voir quelques autres ressources qui doivent être intégrées à la planification des aménagements en forêt et à leur importance. Certains ont réussi à repartir avec quelques truites!

Plusieurs éléments étaient présents pour permettre aux visiteurs de mieux comprendre les étapes de la planification, du martelage en forêt aux opérations de récolte. Évidemment, le fonctionnement de la multifonctionnelle a retenu l'attention de plusieurs. Toute l'équipe de l'AFCA est très heureuse de vous avoir compté parmi nous lors de cette journée. Pour plus d'informations, visitez le www.afa.ca



Lors de cette même journée, la Ferme Pierrann a accueilli plus de 364 visiteurs. Ceux-ci ont eu droit à une visite guidée de la ferme permettant de mieux se familiariser avec le quotidien des agriculteurs ainsi qu'avec les défis et exigences qu'une ferme laitière demande.

Les visiteurs ont pu assister à une petite pièce de théâtre et profiter de la présence d'exposants sur les lieux. Des produits laitiers étaient offerts à chaque participant.

Félicitations aux nombreuses personnes impliquées dans l'organisation de cette journée. Ce fut un franc succès!

Un chaleureux merci de la part du festival OpenMind

L'OSBL "Les Projets OpenMind" remercie la municipalité de La Patrie et ses citoyens pour l'accueil reçu lors du festival OpenMind.

L'édition 2015 fut remplie de beaux moments de partage, de transformations vécues ainsi que des multiples sourires qui se sont échangés sur le site.

C'était aussi un grand plaisir de voir des citoyens de La Patrie découvrant le site du festival. Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre collaboration.

Adam Taschereau / pour :

Les Projets OpenMind

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions à l'adresse suivante:

www.openmindfestival.com

Prix de reconnaissance des bénévoles en matière de véhicules hors route

Monsieur Fernand Prévost lauréat catégorie quads de la région de l'Estrie

Lac-Mégantic, le 8 septembre 2015 — Le ministre des Transports, M. Robert Poëti et le député de Mégantic, M. Ghislain Bolduc, souhaitent féliciter monsieur Fernand Prévost, lauréat dans la catégorie quads de la région de l'Estrie du Prix de reconnaissance des bénévoles en matière de véhicules hors route (VHR).

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le mercredi 7 octobre dernier, à l'Assemblée nationale du Québec. Deux bénévoles par région, soit un pour la motoneige et un pour le quad, ont remporté les honneurs à l'occasion de cette soirée pour souligner leur engagement au sein de leur communauté dans le domaine de la pratique de la motoneige ou du quad.



BUREAU MUNICIPAL COORDONNÉ / HEURES D'OUVERTURE

Municipalité de La Patrie
18, rue Chartier
La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Heure d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Mardi : 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Mercredi : FERMÉ

Judi : 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Vendredi : FERMÉ

Inspecteur en bâtiment

Richard Martin

Présent au bureau

Mardi de 8 h 30 à 12 h 00.